

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Vingt-septième session du Comité pour les plantes
Genève (Suisse), 8 – 13 juillet 2024

Annexes de la Convention

Questions de nomenclature

Flore

Rapport de la spécialiste de la nomenclature botanique

VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DE NOMENCLATURE BOTANIQUE
POUR LA PÉRIODE SÉPARANT LA COP19 DE LA COP20

1. Le présent document a été soumis par la spécialiste de la nomenclature botanique du Comité pour les plantes (Mme Ronell R. Klopper).*
2. À sa 19e session (CoP19 ; Panama City, 2022), la Conférence des Parties a adopté ou révisé dix séries de décisions sur les questions de nomenclature botanique, telles que figurant à l'annexe du document [PC26 Doc. 43.1](#). L'état d'avancement de leur mise en œuvre depuis la 26e session du Comité pour les plantes (PC26 ; Genève, juin 2023) est présenté soit dans le présent document, soit au titre d'autres points à l'ordre du jour de la présente session, comme suit :

| Décisions en vigueur relatives aux questions de nomenclature botanique | Document de référence pour la 27 ^e session du Comité pour les plantes |
|--|--|
| Nomenclature pour les aloès (<i>Aloe</i> spp.) : décisions 19.279 et 19.280 | PC27 Doc. 41.2 |
| Liste des Cactaceae et son supplément : décisions 18.304 (Rev. CoP19) à 18.306 (Rev. CoP19) | Section 1 du présent document |
| Production d'une liste CITES pour les bois de rose (<i>Dalbergia</i> spp.) : décisions 18.307 (Rev. CoP19) et 18.308 (Rev. CoP19) | Section 1 du présent document |
| Nomenclature pour les Ébènes (<i>Diospyros</i> spp.) (population de Madagascar) : décisions 19.281 et 19.282 | PC27 Doc. 41.4 |
| Nomenclature normalisée pour les cumarus (<i>Dipteryx</i> spp.) : décision 19.283 | PC27 Doc. 41.5 |
| Nomenclature normalisée pour l'acajou d'Afrique (<i>Khaya</i> spp.) : décision 19.284 | PC27 Doc. 41.6 |
| Nomenclature des orchidées inscrites à l'Annexe II (<i>Orchidaceae</i> spp.) : décisions 19.285 et 19.286 | PC27 Doc. 41.3 |

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

| | |
|--|--------------------------------------|
| Nomenclature pour les pachypodiums (<i>Pachypodium</i> spp.) : décisions 19.287 et 19.288 | PC27 Doc. 41.7 |
| Nomenclature normalisée pour les orpins (<i>Rhodiola</i> spp.) : décision 19.289 | PC27 Doc. 41.8 |
| Nomenclature pour les ifs (<i>Taxus</i> spp.) : décisions 19.290 et 19.291 | Section 1 du present document |

3. Outre les décisions énumérées ci-dessus, le Comité pour les plantes a examiné, à sa 26e session, d'autres questions relatives à la nomenclature et exposées aux paragraphes 17 et 18 du document PC26 Doc. 43.1. La **section 2** du présent document reprend les recommandations du Comité pour les plantes (voir PC26 SR) et présente une marche à suivre pour examen à la présente session.
4. Dans la **section 3** du présent document, une série de nouvelles questions relatives à la nomenclature botanique est présentée, que le Comité pour les plantes pourrait choisir d'examiner en vue d'une action ultérieure. Certaines d'entre elles pourraient prendre la forme de nouvelles références de nomenclature normalisée ou de projets de décisions à soumettre à l'examen de la Conférence des Parties en sa 20e session.
5. Afin de faciliter l'examen de la marche à suivre proposée pour chacune des questions exposées dans les sections 1 à 3, la **section 4** présente une vue d'ensemble de la marche à suivre proposée, y compris les recommandations proposées pour examen par le Comité pour les plantes en sa 27e session.
6. En outre, à sa 19e session, la Conférence des Parties a adopté trois ensembles de décisions sur la nomenclature assorties de mandats à l'adresse aussi bien du Comité pour les animaux que du Comité pour les plantes. L'état d'avancement de leur mise en œuvre est rapporté sous les points suivants à l'ordre du jour de la session conjointe de la 27e session du Comité pour les plantes (PC27) et de la 33ème réunion du Comité pour les animaux (AC33) :

| Décisions en vigueur sur les questions de nomenclature conjointes | Document de référence de la PC27/AC33 |
|--|---------------------------------------|
| Nomenclature pour les inscriptions à l'Annexe III : décisions 18.313 (Rev. CoP19) et 18.314 (Rev. CoP19) | PC27 Doc. 40.1 / AC33 Doc. 47.1 |
| Inscriptions des taxons supérieurs aux Annexes : décisions 19.272 et 19.273 | PC27 Doc. 40.2 / AC33 Doc. 47.2 |
| Élaboration d'une liste mondiale normalisée d'espèces : décision 19.274. | PC27 Doc. 40.3 / AC33 Doc. 47.3 |

Section 1 : État d'avancement de la mise en œuvre des décisions relatives à la nomenclature pour Cactaceae, *Dalbergia* spp., et les ifs

7. Concernant les décisions 18.304 (Rev. CoP19) à 18.306 (Rev. CoP19) sur la *Liste des Cactaceae et son supplément* :
 - a) À sa 26e session, le Comité pour les plantes a examiné le document PC26 Doc. 43.3 sur la *Liste des Cactaceae et son supplément*, qui rend compte des réponses reçues à la notification aux Parties 2023/026 publiée dans le cadre de la mise en œuvre de la décision 18.305 (Rev. CoP19). Le Comité a conseillé d'appuyer les suggestions du Mexique, les clarifications supplémentaires des noms/taxa proposées par le Royaume-Uni et le format proposé entièrement électronique et à lecture optique ; mais il a hésité à inclure des informations supplémentaires comme proposé par le Royaume-Uni. La spécialiste de la nomenclature a été invitée à présenter des projets de décision à la 27e session du Comité pour les plantes (compte rendu PC26 SR).
 - b) Conformément aux recommandations du Comité pour les plantes en sa 26e session, les projets de décision pourraient être formulés comme suit :

À l'adresse du Secrétariat, en consultation étroite avec la spécialiste de la nomenclature du Comité pour les plantes

20.AA Le Secrétariat, en étroite consultation avec la spécialiste de la nomenclature du Comité pour les plantes, propose, sous réserve d'un financement externe, une liste actualisée pour la famille des Cactaceae, en tenant compte des informations contenues dans le document PC26 Doc. 43.3 et des accords portés au compte rendu résumé PC26 SR, ainsi que d'autres informations disponibles, et en fait le rapport au comité pour les plantes.

À l'adresse du Comité pour les plantes

20.BB Le Comité pour les plantes conseille le Secrétariat sur la liste actualisée pour la famille des Cactaceae et fait part de ses recommandations à la Conférence des Parties, y compris en ce qui concerne l'adoption de la liste comme référence de nomenclature normalisée dans la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP20) sur la Nomenclature normalisée.

- c) Si le Comité pour les plantes recommande l'adoption de ces projets de décisions à la CoP20, les décisions actuelles 18.304 (Rev. CoP19) à 18.306 (Rev. CoP19) pourraient être considérées comme complètement mises en oeuvre et par conséquent leur suppression pourrait être proposée.
8. Concernant les décisions 18.307 (Rev. CoP19) et 18.308 (Rev. CoP19), *Production d'une liste CITES pour les bois de rose* (*Dalbergia* spp.)
- a) La référence normalisée actuelle pour le genre *Dalbergia* a été adoptée à la CoP19 [voir la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP19)].
- b) Comme indiqué dans le document PC26 Doc. 43.1, la liste pour *Dalbergia* établit une nouvelle norme pour les références de nomenclature CITES et présente plusieurs moyens innovants de communiquer les informations requises de manière pratique.
- c) Notant qu'elle s'est avérée utile pour les Parties et qu'aucune question ou modification majeure n'a été portée à l'attention du Secrétariat, il est possible que la volonté derrière les décisions 18.307 (Rev. CoP19) à 18.308 (Rev. CoP19) de maintenir la liste à jour puisse être satisfaite dans le cadre des dispositions de la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP19).
- d) Le Comité pour les plantes pourrait donc choisir de recommander la suppression des décisions 18.307 (Rev. CoP19) à 18.308 (Rev. CoP19) à la CoP20.
9. Concernant les décisions 19.290 et 19.291 sur la *Nomenclature pour les ifs* (*Taxus* spp.)
- a) À sa 26e session, le Comité pour les plantes a recommandé de veiller à ce que la liste englobe l'ensemble du genre, même si seules certaines espèces sont inscrites. Il a été souligné que le nombre d'espèces inscrites pourrait augmenter étant donné que des taxons précédemment considérés comme des sous-espèces sont désormais acceptés au rang d'espèces. Le réseau d'experts taxonomiques pour les conifères de World Flora Online au Royal Botanic Garden Edinburgh (RBGE) a été identifié comme un interlocuteur compétent pour participer à ces travaux (voir également le compte rendu résumé PC26 SR).
- b) Depuis la 26e session du Comité pour les plantes, le Secrétariat a intégré les recommandations supplémentaires du Comité pour les plantes dans le cadre de référence de la liste et a formellement identifié le RBGE comme étant un partenaire compétent pour le développement de cette liste.
- c) Cependant, au moment de la rédaction du présent document, la formalisation de l'accord entre le Secrétariat et le RBGE est toujours en cours, et il est peu probable qu'une liste de contrôle soit prête suffisamment tôt pour être examinée par le Comité pour les plantes avant la CoP20.
- d) Le Comité pour les plantes pourrait donc choisir de recommander à la CoP20 le maintien des décisions 19.290 et 19.291 pour leur mise en oeuvre au cours de la période allant de la CoP20 à la CoP21.

Section 2 : Marche à suivre pour les questions supplémentaires relatives à la nomenclature botanique, au regard des recommandations du Comité pour les plantes en sa 26e session

10. En ce qui concerne la dénomination appropriée pour *Dipteryx oleifera* :
- À sa 26^e session, le Comité pour les plantes a recommandé d'utiliser l'ancien nom *Dipteryx oleifera* conformément à la réglementation du *Code international de nomenclature pour les algues, les champignons et les plantes*, suite au rejet de la proposition de maintien du nom *Dipteryx panamensis* par le Comité de nomenclature des plantes vasculaires de l'Association internationale de taxonomie botanique ; et de supprimer ce point du Programme de travail sur la nomenclature du Comité pour les plantes.
 - Cette question a été traitée avec la mise en œuvre de la décision 19.283, comme indiqué dans le document PC27 Doc. 41.5 sur la *Nomenclature normalisée pour les cumarus* (*Dipteryx* spp.).
11. En ce qui concerne la dénomination appropriée pour *Bulnesia sarmientoi* :
- À sa 26^e session, le Comité pour les plantes a recommandé d'inscrire *Gonopterodendron sarmientoi* et *Plectrocarpa sarmientoi* comme synonymes, tout en conservant *Bulnesia sarmientoi* comme nom accepté ; et de mettre à jour la base de données Species+ en conséquence.
 - À la suite de la 26^e session du Comité pour les plantes, le Secrétariat a consulté les quatre États de l'aire de répartition sur les noms qu'ils utilisent et a reçu les réponses du Paraguay et de l'Argentine. Les deux parties confirment qu'elles utilisent le nom *Gonopterodendron sarmientoi*.
 - La spécialiste de la nomenclature a noté que les dernières publications sur la classification de ce groupe tendent à considérer le genre *Plectrocarpa* spp. comme différent du genre *Gonopterodendron* spp. Si toutefois, à l'avenir, ces genres devaient être fusionnés, le nom *Plectrocarpa* serait considéré comme le nom accepté du genre, car il a été officiellement publié avant le nom du genre *Gonopterodendron* et a donc la priorité en vertu des règles du *Code international de nomenclature pour les algues, les champignons et les plantes*.
 - D'après ce qui a été convenu à la 26^e session du Comité pour les plantes, les réponses de deux États de l'aire de répartition ainsi que les informations supplémentaires apportées par la spécialiste de la nomenclature, le Secrétariat propose de demander au PNUE-WCMC d'amender les entrées de la base de données de la liste CITES pour l'espèce afin de considérer *Gonopterodendron sarmientoi* comme le nom accepté, et de considérer *Bulnesia sarmientoi* et *Plectrocarpa sarmientoi* comme des synonymes.
12. Concernant la bonne classification et le positionnement de *Turbinicarpus ×roseiflorus* dans les Annexes :
- À sa 26^e session, le Comité pour les plantes a noté que le genre *Turbinicarpus* est inscrit sur la liste des taxons supérieurs de l'annexe I et a recommandé d'inscrire l'hybride naturel à l'annexe I également.
 - À la suite de la 26^e session du Comité pour les plantes, le Secrétariat a consulté le PNUE-WCMC au sujet de cette recommandation et note que ce nom est inscrit dans la référence normalisée actuelle pour les cactus en tant que nom illégitime. Comme ce nom était inscrit dans les bases de données CITES avant l'adoption de la nomenclature normalisée actuelle pour les cactus, il existe des enregistrements commerciaux associés à ce nom. C'est pourquoi le PNUE-WCMC ne peut pas supprimer ce nom et le conserve comme synonyme (voir le document d'information PC24 Inf. 15).
 - D'après ces informations, le Comité pour les plantes pourrait choisir de recommander de traiter ces questions en suspens dans le cadre des termes de référence d'une liste révisée de la nomenclature pour la famille des Cactaceae (voir les projets de décision au paragraphe 7b ci-dessus).
13. Concernant la possibilité de mettre à jour la référence de nomenclature normalisée pour les plantes à bulbe de genre *Cyclamen* :
- À sa 26^e session, le Comité pour les plantes a recommandé de mettre à jour le document *CITES Bulb Checklist* pour les trois genres, en réfléchissant à la possibilité de développer des listes CITES séparées pour chaque genre et à la possibilité d'utiliser des extraits de base de données horodatés.
 - Les projets de décision à examiner par la CoP20 pourraient être rédigés comme suit :

À l'adresse du Secrétariat, en consultation étroite avec la spécialiste de la nomenclature du Comité pour les plantes

20.AA Le Secrétariat, en étroite consultation avec la spécialiste de la nomenclature du Comité pour les plantes, propose, sous réserve d'un financement externe, des listes de contrôle distinctes et actualisées, basées sur des extraits de bases de données horodatées pour les genres *Cyclamen*, *Galanthus* et *Sternbergia*, en tenant compte des informations contenues dans le document PC26 Doc. 43.3 et des accords consignés dans le compte rendu PC26 SR, ainsi que toute autre information disponible, et d'en faire rapport au Comité pour les plantes.

À l'adresse du Comité pour les plantes

20.BB Le Comité pour les plantes donne ses conseils au Secrétariat sur les listes actualisées des genres *Cyclamen*, *Galanthus* et *Sternbergia*, et fait part de ses recommandations à la Conférence des Parties, y compris en ce qui concerne l'adoption des listes de contrôle en tant que référence de nomenclature normalisée dans la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP20) sur la Nomenclature normalisée.

14. Concernant les problèmes posés par les noms homonymes et la meilleure façon de les gérer sur Species+, en prenant l'exemple de *Dracaena marginata* :
 - a) À sa 26e session, le Comité pour les plantes a recommandé d'ajouter une note dans la Liste des espèces CITES et dans Species+ pour *Dracaena marginata* Aiton, afin d'alerter les utilisateurs sur le nom homonyme (*Dracaena marginata* Lam.) relatif à une espèce non inscrite. Il a également été recommandé que la formulation de la note soit claire pour les utilisateurs finaux de la base de données, et que le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord consulte son unité chargée de la lutte contre la fraude pour l'aider à suggérer une formulation appropriée ; et qu'une forme simple de matériel d'identification soit développée pour distinguer les deux espèces. Le Royaume-Uni a accepté de se concerter avec la spécialiste de la nomenclature pour affiner et partager certains matériels déjà développés à cette fin (PC26 SR).
 - b) La recommandation a été mise en œuvre et les informations des bases de données CITES ont été mises à jour, comme recommandé.
15. Concernant la possibilité de définir une référence de nomenclature normalisée pour les genres *Aquilaria* et *Gyrinops* qui produisent du bois d'agar :
 - a) À sa 26e session, le Comité pour les plantes a recommandé d'appuyer la création d'une liste CITES pour *Aquilaria* et *Gyrinops*. Il a été convenu qu'une étude phylogénétique serait idéale, mais qu'elle nécessiterait des moyens financiers considérables. Par conséquent, il a été suggéré d'obtenir un extrait horodaté de la base de données *Plants of the World Online* (POWO), comme mesure immédiate, et d'envisager des décisions ultérieures pour établir une liste actualisée incluant une étude phylogénétique. Ces éléments seront présentés dans le rapport sur la nomenclature à la 27^e session du Comité pour les plantes (voir compte rendu résumé PC26 SR).
 - b) Conformément à cette recommandation, la spécialiste de la nomenclature a produit des extraits de base de données horodatés pour les deux genres à partir de la base de données POWO, qui sont respectivement disponibles en annexe 1 et annexe 2 du présent document pour examen par le Comité pour les plantes. Ils pourraient être inscrits comme références de nomenclature normalisée dans la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP19) sur la *Nomenclature normalisée*.
 - c) Le Secrétariat note également qu'il a connaissance d'études phylogénétiques en cours sur ces deux genres dans certains États de l'aire de répartition du bois d'agar. Ces études pourraient éventuellement constituer un point de départ pour la compilation d'une phylogénie globale de ces taxons.
 - d) Pour développer, des listes de nomenclature actualisées basées sur une taxonomie phylogénétique clarifiée, comme recommandé par le Comité pour les plantes en sa 26e session d'après les résultats présentés sur l'examen des genres *Aquilaria* spp. et *Gyrinops* spp. qui produisent du bois d'agar (PC26 Doc 27), les projets de décisions pourraient être formulés comme suit :

À l'adresse du Secrétariat, en consultation avec la spécialiste de la nomenclature du Comité pour les plantes et les États de l'aire de répartition et autres Parties

20.AA Le Secrétariat, sous réserve d'un financement externe :

- a) *commissionne une étude et une mission de terrain, afin de :*
 - i) *rechercher les données et informations disponibles dans les bases de données existantes concernant la structure phylogénétique des genres *Aquilaria* spp. et *Gyrinops* spp. ;*
 - ii) *en collaboration avec les États de l'aire de répartition et les autres Parties, le cas échéant et s'ils ne sont pas disponibles autrement, se procurer des ensembles représentatifs d'échantillons de spécimens de bois d'agar de tous les États de l'aire de répartition du bois d'agar, utilisables pour des analyses phylogénétiques ;*
 - ii) *réaliser les analyses nécessaires pour clarifier la phylogénie d'*Aquilaria* spp. et de *Gyrinops* spp. et*
 - iii) *en collaboration avec la spécialiste de la nomenclature du Comité pour les plantes, proposer une liste de contrôle actualisée pour les deux genres, à soumettre pour examen par le Comité pour les plantes.*

À l'adresse du Comité pour les plantes

20.BB *Le Comité pour les plantes conseille le Secrétariat sur les listes actualisées des genres *Aquilaria* et *Gyrinops* et fait part de ses recommandations à la Conférence des Parties, y compris en ce qui concerne l'adoption des listes de contrôle en tant que références de nomenclature normalisée dans la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP20) sur la Nomenclature normalisée.*

À l'adresse des États de l'aire de répartition et autre Parties

20.CC *Les États de l'aire de répartition et les autres Parties sont invités à financer la mise en œuvre de l'étude prévue par la décision 20.AA et à faciliter la collecte et l'analyse d'ensembles représentatifs d'échantillons de spécimens de bois d'agar provenant de tous les États de l'aire de répartition, utilisables pour des analyses phylogénétiques, selon la situation.*

Section 3 : Nouvelles questions relatives à la nomenclature botanique à examiner par le Comité des plantes

16. En ce qui concerne la nomenclature pour *Beaucarnea* :

- a) Il semble y avoir une incertitude parmi les Parties quant à savoir si deux espèces (précédemment inscrites sous *Calibanus* mais désormais largement traitées comme des espèces de *Beaucarnea*) sont soumises à la réglementation CITES. Sur la base de preuves moléculaires et morphologiques solides, le genre *Calibanus* a été inclus dans *Beaucarnea* par Rojas-Pina et al. (2014) [Rojas-Pina, V., Olsen, M.E., Alvaro-Cardenas, L.O. & Eguiarte, L.E. Molecular phylogenetics and morphology of *Beaucarnea* (Ruscaceae) as distinct from *Nolina*, and the submersion of *Calibanus* into *Beaucarnea*. *Taxon* 63(6): 1193-1211 (2014)].
- b) *Beaucarnea* a été inscrite à l'Annexe II en application d'une proposition retenue par la Conférence des Parties en sa 17e session (CoP17, Johannesburg, 2016 ; voir la proposition CoP17 Prop. 50). La proposition ne faisait pas référence à l'article de Rojas-Pina et al. (2014) et ne mentionnait pas les deux espèces de *Calibanus* (*C. hookeri* et *C. glassianus*). En outre, *B. inermis* apparaît comme un nom accepté dans la liste d'espèces de la proposition, alors qu'il a été inscrit dans la synonymie de *B. recurvata* par Rojas-Pina et al. (2014). Il est donc interprété que la proposition n'a pas suivi la taxonomie de Rojas-Pina et al. (2014) et n'a pas inscrit ce qui est maintenant *Beaucarnea hookeri* et *B. glassiana* (toutes deux endémiques du Mexique).
- c) Les deux espèces qui faisaient partie de *Calibanus* partagent de nombreux caractères morphologiques avec les espèces de *Beaucarnea*, mais sont beaucoup plus petites que les palmiers à queue de cheval au port arborescent. *Beaucarnea glassianus* est similaire à *B. compacta* en ce qu'il a une tige aérienne

globulaire à conique. Alors que *B. hookeri* a une tige globulaire souterraine ou semi-souterraine. Ces caractéristiques les rendraient populaires pour les collectionneurs et pour le commerce de plantes horticoles et de plantes en pot.

- d) L'inclusion de *Calibanus* spp. dans *Beaucarnea* (en tant que *Beaucarnea hookeri* et *B. glassiana*) constitue un changement substantiel du point de vue de la CITES, car cela modifierait l'intention de l'inscription originale. Si ces deux espèces devaient être considérées comme inscrites à la CITES, une proposition d'amendement formelle devrait être soumise pour examen lors d'une session de la CoP.
- e) *Beaucarnea* a été indiqué par le groupe de travail intersessions conjoint sur la nomenclature comme l'un des groupes prioritaires pour la préparation des références de nomenclature normalisées (voir le paragraphe 7 de PC27 Doc. 40.2 / AC33 Doc. 47.3 sur l'élaboration d'une liste mondiale normalisée d'espèces). L'article de Rojas-Pina et al. (2014) pourrait être inclus comme référence de nomenclature normalisée dans la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP19) pour soutenir le concept plus large de *Beaucarnea* (c'est-à-dire incluant *Calibanus*) si cette classification est préférée par les Parties.

17. En ce qui concerne la dénomination appropriée pour *Nardostachys grandiflora* :

- a) Le Nard de l'Himalaya est actuellement inscrit sous le nom de *Nardostachys grandiflora* DC. à l'annexe II de la CITES, mais aucune référence normalisée n'y est faite dans la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP19). Le parcours nomenclatural de cette espèce est complexe et elle a été confondue avec *Valeriana jatamansi* Jones dans le passé. Un article de Mabberley & Noltie (2014) [Mabberley, M.B. & Noltie, H.J. 2014. A note on Valeriana jatamansi Jones (Caprifoliaceae s.l.). Blumea 59 : 37-41] donne un historique de la nomenclature et clarifie la nomenclature de cette espèce, en montrant que selon les règles du Code international de nomenclature pour les algues, les champignons et les plantes, le nom correct devrait être *Nardostachys jatamansi* (D. Don) DC.
- b) Il convient d'actualiser la Liste des espèces CITES et Species+ afin de refléter le nom correct de cette espèce, et de proposer Mabberley & Noltie (2014) comme référence de nomenclature normalisée.

18. Concernant une référence de nomenclature normalisée pour *Anacampseros* (= *Avonia*) :

- a) *Anacampseros* spp. et *Avonia* spp. sont inscrites à l'annexe II en tant que taxons supérieurs depuis 1975. Il n'existe actuellement aucune référence normalisée pour ces taxons dans la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP19). Depuis l'inscription initiale de ces genres, au moins 20 nouvelles espèces et plusieurs taxons infraspécifiques ont été décrits. En 2010, sur la base de preuves moléculaires et morphologiques, *Avonia* (ainsi que *Talinaria* et *Xenia*) a été inscrit dans la synonymie d'*Anacampseros*. En même temps, une nouvelle famille, Anacampserotaceae, a été décrite pour ces plantes et leurs proches parents. [Nyffeler, R. & Eggli, U. 2010. Disintegrating Portulacaceae: a new familial classification of the suborder Portulacineae (Caryophyllales) based on molecular and morphological data. Taxon 59(1) : 227-240.]
- b) *Anacampseros caohuilensis* (endémique du Mexique) a été traité comme *Talinaria coahuilense* au moment où *Anacampseros* spp. et *Avonia* spp. ont été inscrits à l'annexe II de la CITES. Si cette espèce devait être considérée comme inscrite à la CITES, cela constituerait un changement substantiel et une proposition d'amendement formelle devrait être soumise et acceptée lors d'une session de la CoP. *Anacampseros vulcanensis* (= *Xenia vulcanensis*) (endémique d'Argentine) n'a été décrit qu'en 1984 et serait donc inclus dans l'intention originale de l'inscription en tant qu'espèce séparée (le genre *Xenia* n'a été séparé d'*Anacampseros* qu'en 1992). Toutefois, il convient de décider si l'inclusion de *Xenia salvadorensis* (endémique du Salvador), qui a été décrite en 2006 et semble ne pas avoir de combinaison au sein d'*Anacampseros*, serait substantielle ou non.
- c) En raison du changement de la circonscription générique et du grand nombre de nouvelles espèces décrites depuis la liste initiale, il y a un besoin urgent d'une référence normalisée couvrant ces plantes. *Anacampseros* (= *Avonia*) a été indiqué par le groupe de travail intersessions conjoint sur la nomenclature comme l'un des groupes prioritaires pour la préparation de références de nomenclature normalisées (voir le paragraphe 7 de PC27 Doc. 40.3 / AC33 Doc. 47.3 sur l'Élaboration d'une liste mondiale normalisée d'espèces). En attendant qu'une telle liste de contrôle CITES soit élaborée, un téléchargement horodaté à partir d'une ressource de nomenclature mondiale pourrait être proposé comme référence normalisée provisoire.

Section 4 : Vue d'ensemble de la marche à suivre proposée

19. Pour faciliter l'examen des recommandations des sections 1 à 3, le tableau suivant résume les recommandations proposées pour toutes les questions relatives à la nomenclature botanique abordées dans le présent document :

| Section | Question de nomenclature botanique | Marche à suivre proposée pour examen par le Comité pour les plantes |
|-----------|--|---|
| Section 1 | Liste des Cactaceae et son supplément : décisions 18.304 (Rev. CoP19) à 18.306 (Rev. CoP19) | a) convient que les décisions 18.304 (Rev. CoP19) à 18.306 (Rev. CoP19) ont été mises en œuvre et que leur suppression peut être proposée ; b) recommande l'adoption des projets de décision figurant au paragraphe 7 b) du présent document ; |
| Section 1 | Production d'une liste CITES pour les bois de rose (<i>Dalbergia</i> spp.) : décisions 18.307 (Rev. CoP19) et 18.308 (Rev. CoP19) | c) convient que la suppression des décisions 18.307 (Rev. CoP19) et 18.308 (Rev. CoP19) peut être proposée ; d) note que toute révision nécessaire de la liste de contrôle peut être coordonnée dans le cadre des dispositions de la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP19) ; |
| Section 1 | Nomenclature pour les ifs (<i>Taxus</i> spp.) : décisions 19.290 et 19.291. | e) recommande de maintenir les décisions 19.290 et 19.291 à la CoP20, en vue d'une liste finale sur les <i>Taxus</i> spp. à soumettre pour examen par la CoP21 ; |
| Section 2 | <i>Dipteryx oleifera</i> (suivi de la PC26) | f) note qu'aucune autre action n'est nécessaire, comme indiqué au paragraphe 10 du présent document ; |
| Section 2 | <i>Bulnesia sarmientoi</i> (suivi de la PC26) | g) demande au PNUE-WCMC de modifier les entrées des espèces dans la base de données de la Liste des espèces CITES afin que le nom <i>Gonopterodendron sarmientoi</i> soit considéré comme le nom accepté, et que <i>Bulnesia sarmientoi</i> et <i>Plectrocarpa sarmientoi</i> soient considérés comme des synonymes ; |
| Section 2 | <i>Turbinicarpus ×roseiflorus</i> (suivi de la PC26) | h) recommande de traiter les questions en suspens dans le cadre des termes de référence d'une liste de nomenclature actualisée pour la famille des Cactaceae ; |
| Section 2 | <i>Cyclamen</i> (suivi de la PC26) | i) recommande l'adoption des projets de décision figurant au paragraphe 13 b) du présent document ; |
| Section 2 | Problèmes liés aux noms homonymes, à l'exemple de <i>Dracaena marginata</i> (suivi de la PC26) | j) prend acte du fait que la question a été traitée et résolue ; |
| Section 2 | <i>Aquilaria</i> et <i>Gyrinops</i> (suivi de la PC26) | k) examine et, le s'il y a lieu, recommande l'adoption des extraits de bases de données horodatées figurant aux annexes 1 et 2 en tant que nouvelles références de nomenclature normalisée en vue de leur adoption à la CoP20 ; l) en complément de ce qui précède, recommande l'adoption des projets de décision figurant au paragraphe 15 d) du présent document ; |
| Section 3 | Nomenclature pour <i>Beaucarnea</i> (nouvel élément) | m) examine si <i>Beaucarnea hookeri</i> et <i>B. glassiana</i> doivent être inscrits sur la liste des taxons supérieurs de l'annexe II et, le cas échéant, demande aux États de l'aire de répartition de soumettre une proposition d'amendement à cet effet pour examen lors de la CoP20 ; n) examine la pertinence de Rojas-Pina et al. (2014) en tant que référence de nomenclature normalisée comme recommandé au paragraphe 16 e) pour examen par la |

| Section | Question de nomenclature botanique | Marche à suivre proposée pour examen par le Comité pour les plantes |
|-----------|---|---|
| | | Conférence des Parties en sa 20e session à travers une révision de la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP19) ; |
| Section 3 | Dénomination appropriée pour <i>Nardostachys grandiflora</i> (nouvel élément) | <p>o) demande au PNUE-WCMC de modifier les entrées de la base de données de la Liste des espèces CITES pour que le nom <i>Nardostachys jatamansi</i> soit considéré comme le nom accepté et que <i>N. grandiflora</i> soit considéré comme un synonyme ;</p> <p>p) examine la pertinence de Mabberley & Noltie (2014) en tant que référence de nomenclature normalisée appropriée, comme recommandé au paragraphe 17 b) du présent document, pour la soumettre à examen par la Conférence des Parties en sa 20e session, à travers une révision de la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP19) ;</p> |
| Section 3 | Référence normalisée pour <i>Anacampseros</i> (= <i>Avonia</i>) (nouvel élément) | <p>q) examine et fait des recommandations concernant la nature substantielle/non substantielle de l'inclusion de <i>Xenia</i> spp. et <i>Talinaria</i> spp. dans <i>Anacampseros</i> comme expliqué dans le paragraphe 18 b) du présent document ;</p> <p>r) examine et, s'il y a lieu, recommande la création d'un extrait de base de données horodaté en tant que référence provisoire de nomenclature normalisée pour examen par la Conférence des Parties en sa 20e session, à travers une révision de la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP19) ;</p> <p>s) examine et, s'il y a lieu, recommande l'élaboration d'une référence normalisée pour examen par la CoP en sa 21e session et propose des projets de décision à cet effet.</p> |

Recommandation

20. Le Comité pour les plantes est invité à examiner la marche à suivre proposée pour toutes les questions relatives à la nomenclature botanique abordées dans le présent document, telles qu'elles sont résumées dans la section 4 (paragraphe 19).

Plants of the World Online

(extract made on 13/02/2024)

Aquilaria Lam., Encycl. 2: 610 (1788) [Thymelaeaceae]

Assam to S. China and New Guinea. 36 CHC CHH CHS 40 ASS BAN EHM 41 CBD
LAO MYA THA VIE 42 BOR MLY MOL PHI SUM 43 NWG.

21 Species

Agallochum Lam., Encycl. 1: 48 (1783).

Aloexylum Lour., Fl. Cochinch.: 267 (1790).

Ophispermum Lour., Fl. Cochinch.: 280 (1790).

Gyrinopsis Decne., Ann. Sci. Nat., Bot., sér. 2, 19: 41 (1843). *Decaisnella* Kuntze,
Revis. Gen. Pl. 2: 581 (1891), nom. illeg.

Aquilariella Tiegh., Bull. Soc. Bot. France 40: 77 (1893).

Aquilaria apiculata Merr., Philipp. J. Sci. 20: 411 (1922).

Philippines (Mindanao). 42 PHI. Phan.

Aquilaria baillonii Pierre ex Lecomte, Fl. Indo-Chine 5: 179 (1915).

Cambodia. 41 CBD LAO VIE. Phan.

Aquilaria banaense P.H.Hô, Bull. Mus. Natl. Hist. Nat., B, Adansonia 8: 241 (1986).

Vietnam. 41 VIE. Phan.

Aquilaria beccariana Tiegh., Bull. Soc. Bot. France 40: 77 (1893).

W. Malesia. 42 BOR MLY SUM. Phan.

Aquilaria grandifolia Domke, Notizbl. Bot. Gart. Berlin-Dahlem 11: 348
(1932). *Gyrinopsis grandifolia* (Domke) Quisumb., J. Arnold Arbor. 27: 406 (1946).

Aquilaria cumingiana var. *parvifolia* Airy Shaw, Bull. Misc. Inform. Kew 1940: 261
(1940).

Aquilaria brachyantha (Merr.) Hallier f., Meded. Rijks-Herb. 44: 16 (1922).

Philippines (Luzon). 42 PHI. Nanophan.

Pittosporum ferrugineum var. *filarium* DC., Prodr. 1: 246 (1824).

* *Gyrinopsis brachyantha* Merr., Philipp. J. Sci., C 7: 313 (1912).

Aquilaria citrinicarpa (Elmer) Hallier f., Meded. Rijks-Herb. 44: 18 (1922).

Philippines (Mindanao). 42 PHI. Phan.

* *Gyrinopsis citrinicarpa* Elmer, Leafl. Philipp. Bot. 5: 1631 (1913).

Aquilaria crassna Pierre ex Lecomte, Bull. Soc. Bot. France 61: 411 (1914 publ. 1915).

Indo-China. 41 CBD LAO THA VIE. Phan.

Aquilaria crasna Pierre, Fl. Forest. Cochinch.: t. 285 (1899), not validly publ.

Aquilaria cumingiana (Decne.) Ridl., J. Straits Branch Roy. Asiat. Soc. 35: 80 (1901).

S. Borneo, Philippines, Maluku. 42 BOR MOL PHI. Phan.

* *Gyrinopsis cumingiana* Decne., Ann. Sci. Nat., Bot., sér. 2, 19: 41 (1843). *Decaisnella cumingiana* (Decne.) Kuntze, Revis. Gen. Pl. 2: 581 (1891).

Gyrinopsis cumingiana var. *pubescens* Elmer, Leafl. Philipp. Bot. 5: 1629 (1913). *Aquilaria pubescens* (Elmer) Hallier f., Meded. Rijks-Herb. 44: 18 (1922).

Gyrinopsis pubifolia Quisumb., J. Arnold Arbor. 27: 406 (1946).

Aquilaria decemcostata Hallier f., Meded. Rijks-Herb. 44: 17 (1922).

Philippines (Luzon). 42 PHI. Phan.

Aquilaria filaria (Oken) Merr., J. Arnold Arbor. 31: 283 (1950).

E. Philippines to W. New Guinea. 42 MOL PHI 43 NWG. Phan.

* *Pittosporum filarium* Oken, Allg. Naturgesch. 3: 1299 (1841).

Aquilaria tomentosa Gilg, Bot. Jahrb. Syst. 28: 145 (1900).

Gyrinopsis acuminata Merr., Philipp. J. Sci. 17: 294 (1920 publ. 1921). *Aquilaria acuminata* (Merr.) Quisumb., J. Arnold Arbor. 27: 403 (1946).

Aquilaria hirta Ridl., J. Straits Branch Roy. Asiat. Soc. 35: 78 (1901).

Pen. Thailand to E. Sumatera. 41 THA 42 MLY SUM. Phan.

Aquilaria moszkowskii Gilg, Notizbl. Königl. Bot. Gart. Berlin 5: 84 (1908).

Aquilaria khasiana Hallier f., Meded. Rijks-Herb. 44: 18 (1922).

Assam (S. Meghalaya). 40 ASS. Nanophan. or phan.

Aquilaria malaccensis Lam., Encycl. 1: 49 (1783). *Agallochum malaccense* (Lam.) Kuntze, Revis. Gen. Pl. 1: 283 (1891). *Aquilariella malaccensis* (Lam.) Tiegh., Bull. Soc. Bot. France 40: 77 (1893).

Bangladesh to W. & C. Malesia. 40 ASS BAN EHM 41 MYA THA VIE 42 BOR MLY PHI SUM. Phan.

Agallochum officinarum Lam., Encycl. 1: 48 (1783).

Agallochum praestantissimum Lam., Encycl. 1: 48 (1783).

Agallochum sylvestre Lam., Encycl. 1: 49 (1783).

Aquilaria ovata Cav., Diss. 7: 377 (1789).

Aloexylum agallochum Lour., Fl. Cochinch.: 267 (1790). *Aquilaria agallocha* (Lour.) Roxb. ex Finl., Miss. Siam Hué: 94 (1826).

Aloexylum verum Lour., Fl. Cochinch.: 267 (1790).

Aquilaria secundaria DC., Prodr. 2: 5 (1825).

Cynometra agallocha Spreng., Syst. Veg., ed. 16. 2: 327 (1825).

Aquilaria agallocha Roxb., Fl. Ind., ed. 1832. 2: 422 (1832), nom. illeg.

Aquilaria moluccensis Oken, Allg. Naturgesch. 3(3): 1513 (1841), orth. var.

Aquilaria microcarpa Baill., Adansonia 11: 304 (1875). *Aquilariella microcarpa* (Baill.) Tiegh., Bull. Soc. Bot. France 40: 77 (1893).

W. Malesia. 42 BOR MLY SUM. Phan.

Aquilariella borneensis Tiegh., Bull. Soc. Bot. France 40: 77 (1893). *Aquilaria borneensis* (Tiegh.) Gilg in H.G.A.Engler & K.A.E.Prantl, Nat. Pflanzenfam. 3(6a): 224 (1894).

Aquilaria parvifolia (Quisumb.) Ding Hou, Fl. Males. 6: 12 (1960).

Philippines (Luzon). 42 PHI. Nanophan.

* *Gyrinopsis parvifolia* Quisumb., J. Arnold Arbor. 27: 405 (1946).

Aquilaria rostrata Ridl., Fl. Malay Penins. 3: 148 (1924).

Pen. Malaysia (Pahang, Terengganu). 42 MLY. Nanophan. or phan.

Aquilaria rugosa K.Le-Cong & Kessler, Blumea 50: 138 (2005).

Vietnam. 41 VIE. Phan.

Aquilaria sinensis (Lour.) Spreng., Syst. Veg., ed. 16. 2: 356 (1825).

SE. China to Hainan. 36 CHH CHS (41) vie. Phan.

* *Ophispermum sinense* Lour., Fl. Cochinch.: 281 (1790). *Aquilaria ophispermum* Poir. in G.-F.Cuvier, Dict. Sci. Nat., ed. 2. 18: 161 (1821), nom. superfl. *Agallochum sinense* (Lour.) Kuntze, Revis. Gen. Pl. 1: 283 (1891).

Aquilaria chinensis Spreng., Syst. Veg., ed. 16. 2: 356 (1825), orth. var.

Aquilaria malaccensis Benth., Hooker's J. Bot. Kew Gard. Misc. 5: 195 (1853), nom. illeg.

Aquilaria grandiflora Benth., Fl. Hongk.: 297 (1861). *Agallochum grandiflorum* (Benth.) Kuntze, Revis. Gen. Pl. 1: 283 (1891).

Aquilaria subintegra Ding Hou, Blumea 12: 286 (1964).

Pen. Thailand. 41 THA. Nanophan.

Aquilaria urdanetensis (Elmer) Hallier f., Meded. Rijks-Herb. 44: 16 (1922).

Philippines (Mindanao: Mt. Urdaneta). 42 PHI. Nanophan. or phan.

* *Gyrinopsis urdanetensis* Elmer, Leafl. Philipp. Bot. 5: 1630 (1913).

Aquilaria yunnanensis S.C.Huang, Acta Bot. Yunnan. 7: 277 (1985).

China (Yunnan). 36 CHC. Phan.

Synonyms:

- Aquilaria acuminata* (Merr.) Quisumb. === ***Aquilaria filaria*** (Oken) Merr.
- Aquilaria agallocha* (Lour.) Roxb. ex Finl. === ***Aquilaria malaccensis*** Lam.
- Aquilaria agallocha* Roxb. === ***Aquilaria malaccensis*** Lam.
- Aquilaria bancana* Miq. === ***Gonystylus bancanus*** (Miq.) Kurz
- Aquilaria borneensis* (Tiegh.) Gilg === ***Aquilaria microcarpa*** Baill.
- Aquilaria caudata* (Gilg) Hallier f. === ***Gyrinops caudata*** (Gilg) Domke
- Aquilaria chinensis* Spreng. === ***Aquilaria sinensis*** (Lour.) Spreng.
- Aquilaria crasna* Pierre === ***Aquilaria crasna*** Pierre ex Lecomte
- Aquilaria cumingiana* var. *parvifolia* Airy Shaw === ***Aquilaria beccariana*** Tiegh.
- Aquilaria grandiflora* Benth. === ***Aquilaria sinensis*** (Lour.) Spreng.
- Aquilaria grandifolia* Domke === ***Aquilaria beccariana*** Tiegh.
- Aquilaria macrophylla* Miq. === ***Gonystylus macrophyllus*** (Miq.) Airy Shaw
- Aquilaria malaccensis* Benth. === ***Aquilaria sinensis*** (Lour.) Spreng.
- Aquilaria moluccana* (Miq.) Hallier f. === ***Gyrinops moluccana*** (Miq.) Baill.
- Aquilaria moluccensis* Oken === ***Aquilaria malaccensis*** Lam.
- Aquilaria moszkowskii* Gilg === ***Aquilaria hirta*** Ridl.
- Aquilaria ophispermum* Poir. === ***Aquilaria sinensis*** (Lour.) Spreng.
- Aquilaria ovata* Cav. === ***Aquilaria malaccensis*** Lam.
- Aquilaria pentandra* Blanco === ***Pittosporum pentandrum*** (Blanco) Merr.
- Aquilaria podocarpa* (Gilg) Hallier f. === ***Gyrinops podocarpa*** (Gilg) Domke
- Aquilaria pubescens* (Elmer) Hallier f. === ***Aquilaria cumingiana*** (Decne.) Ridl.
- Aquilaria secundaria* DC. === ***Aquilaria malaccensis*** Lam.
- Aquilaria tomentosa* Gilg === ***Aquilaria filaria*** (Oken) Merr.
- Aquilaria versteegii* (Gilg) Hallier f. === ***Gyrinops versteegii*** (Gilg) Domke
- Aquilaria walla* (Gaertn.) Hallier f. === ***Gyrinops walla*** Gaertn.

Synonyms in other genera:

Agallochum Lam. [Thymelaeaceae]

Agallochum grandiflorum (Benth.) Kuntze === ***Aquilaria sinensis*** (Lour.) Spreng.

Agallochum malaccense (Lam.) Kuntze === ***Aquilaria malaccensis*** Lam.

Agallochum officinarum Lam. === ***Aquilaria malaccensis*** Lam.

Agallochum praestantissimum Lam. === ***Aquilaria malaccensis*** Lam.

Agallochum sinense (Lour.) Kuntze === ***Aquilaria sinensis*** (Lour.) Spreng.

Agallochum sylvestre Lam. === ***Aquilaria malaccensis*** Lam.

Aloexylum Lour. [Thymelaeaceae]

Aloexylum agallochum Lour. === ***Aquilaria malaccensis*** Lam.

Aloexylum verum Lour. === ***Aquilaria malaccensis*** Lam.

Aquilariella Tiegh. [Thymelaeaceae]

Aquilariella borneensis Tiegh. === ***Aquilaria microcarpa*** Baill.

Aquilariella malaccensis (Lam.) Tiegh. === ***Aquilaria malaccensis*** Lam.

Aquilariella microcarpa (Baill.) Tiegh. === ***Aquilaria microcarpa*** Baill.

Cynometra L. [Fabaceae]

Cynometra agallocha Spreng. === ***Aquilaria malaccensis*** Lam.

Decaisnella Kuntze [Thymelaeaceae]

Decaisnella cumingiana (Decne.) Kuntze === ***Aquilaria cumingiana*** (Decne.) Ridl.

Gyrinopsis Decne. [Thymelaeaceae]

Gyrinopsis acuminata Merr. === ***Aquilaria filaria*** (Oken) Merr.

Gyrinopsis brachyantha Merr. === ***Aquilaria brachyantha*** (Merr.) Hallier f.

Gyrinopsis citrinicarpa Elmer === ***Aquilaria citrinicarpa*** (Elmer) Hallier f.

Gyrinopsis cumingiana Decne. === ***Aquilaria cumingiana*** (Decne.) Ridl.

Gyrinopsis cumingiana var. *pubescens* Elmer === ***Aquilaria cumingiana*** (Decne.) Ridl.

Gyrinopsis grandifolia (Domke) Quisumb. === ***Aquilaria beccariana*** Tiegh.

Gyrinopsis parvifolia Quisumb. === ***Aquilaria parvifolia*** (Quisumb.) Ding Hou

Gyrinopsis pubifolia Quisumb. === ***Aquilaria cumingiana*** (Decne.) Ridl.

Gyrinopsis urdanetensis Elmer === ***Aquilaria urdanetensis*** (Elmer) Hallier f.

Ophispermum Lour. [Thymelaeaceae]

Ophispermum sinense Lour. === ***Aquilaria sinensis*** (Lour.) Spreng.

Pittosporum Banks ex Gaertn. [Pittosporaceae]

Pittosporum ferrugineum var. *filarium* DC. === ***Aquilaria brachyantha*** (Merr.) Hallier f.

Pittosporum filarium Oken === ***Aquilaria filaria*** (Oken) Merr.

Plants of the World Online

(extract made on 13/02/2024)

Gyrinops Gaertn., Fruct. Sem. Pl. 2: 276 (1791) [Thymelaeaceae]

Sri Lanka to New Guinea. 40 IND SRL 41 LAO THA 42 LSI MOL SUL 43 NWG.

9 Species

Lachnolepis Miq., Ann. Mus. Bot. Lugduno-Batavi 1: 132 (1863).

Brachythalamus Gilg, Bot. Jahrb. Syst. 28: 146 (1899).

Gyrinops caudata (Gilg) Domke, Notizbl. Bot. Gart. Berlin-Dahlem 11: 349 (1932).

W. New Guinea. 43 NWG. Nanophan. or phan.

* *Brachythalamus caudatus* Gilg, Bot. Jahrb. Syst. 28: 146 (1900). *Aquilaria caudata* (Gilg) Hallier f., Meded. Rijks-Herb. 44: 19 (1922).

Gyrinops decipiens Ding Hou, Fl. Males. 6: 41 (1960).

Sulawesi. 42 SUL. Nanophan. or phan.

Gyrinops ledermannii Domke, Notizbl. Bot. Gart. Berlin-Dahlem 11: 349 (1932).

W. New Guinea. 43 NWG. Nanophan.

Gyrinops moluccana (Miq.) Baill., Adansonia 11: 326 (1875).

Maluku. 42 MOL. Nanophan.

* *Lachnolepis moluccana* Miq., Ann. Mus. Bot. Lugduno-Batavi 1: 132 (1863). *Aquilaria moluccana* (Miq.) Hallier f., Meded. Rijks-Herb. 44: 19 (1922).

Gyrinops podocarpa (Gilg) Domke, Notizbl. Bot. Gart. Berlin-Dahlem 11: 349 (1932).

W. New Guinea. 43 NWG. Nanophan.

* *Brachythalamus podocarpus* Gilg, Bot. Jahrb. Syst. 28: 146 (1900). *Aquilaria podocarpa* (Gilg) Hallier f., Meded. Rijks-Herb. 44: 19 (1922).

Gyrinops salicifolia Ridl., Trans. Linn. Soc. London, Bot. 9: 145
(1916). *Gyrinopsis salicifolia* (Ridl.) Quisumb., J. Arnold Arbor. 27: 407 (1946).

W. New Guinea. 43 NWG. Nanophan.

Gyrinops versteegii (Gilg) Domke, Notizbl. Bot. Gart. Berlin-Dahlem 11: 349 (1932).

Lesser Sunda Is. to W. New Guinea. 42 LSI SUL 43 NWG. Nanophan. or phan.

* *Brachythalamus versteegii* Gilg, Nova Guinea 8: 412
(1910). *Aquilaria versteegii* (Gilg) Hallier f., Meded. Rijks-Herb. 44: 19 (1922).

Gyrinops vidalii P.H.Hô, Bull. Mus. Natl. Hist. Nat., B, Adansonia 8: 242 (1986).

NE. Thailand to Laos. 41 LAO THA. Phan.

Gyrinops walla Gaertn., Fruct. Sem. Pl. 2: 276 (1791). *Aquilaria walla* (Gaertn.) Hallier
f., Meded. Rijks-Herb. 44: 19 (1922).

SW. India, Sri Lanka. 40 IND SRL. Phan.

Synonyms in other genera:

Aquilaria Lam. [Thymelaeaceae]

Aquilaria caudata (Gilg) Hallier f. === ***Gyrinops caudata*** (Gilg) Domke

Aquilaria moluccana (Miq.) Hallier f. === ***Gyrinops moluccana*** (Miq.) Baill.

Aquilaria podocarpa (Gilg) Hallier f. === ***Gyrinops podocarpa*** (Gilg) Domke

Aquilaria versteegii (Gilg) Hallier f. === ***Gyrinops versteegii*** (Gilg) Domke

Aquilaria walla (Gaertn.) Hallier f. === ***Gyrinops walla*** Gaertn.

Brachythalamus Gilg [Thymelaeaceae]

Brachythalamus caudatus Gilg === ***Gyrinops caudata*** (Gilg) Domke

Brachythalamus podocarpus Gilg === ***Gyrinops podocarpa*** (Gilg) Domke

Brachythalamus versteegii Gilg === ***Gyrinops versteegii*** (Gilg) Domke

Gyrinopsis Decne. [Thymelaeaceae]

Gyrinopsis salicifolia (Ridl.) Quisumb. === ***Gyrinops salicifolia*** Ridl.

Lachnolepis Miq. [Thymelaeaceae]

Lachnolepis moluccana Miq. === ***Gyrinops moluccana*** (Miq.) Baill.